Zeitschrift: Technique agricole Suisse Herausgeber: Technique agricole Suisse

Band: 56 (1994)

Heft: 11

Rubrik: TA-Actualités

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 26.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Comment la CI Poteaux suisses fonctionne-t-elle?

Alain E. Kocher, Economie forestière association suisse



La grêle est l'un des pires fléaux de l'arboriculture. Les assurances contre la grêle n'y changent rien, car les producteurs de fruits préfèrent, pour de nombreuses raisons, vendre de bons et beaux fruits que de recevoir des indemnités des assurances. C'est pourquoi de nombreux arboriculteurs protègent leurs vergers au moyen de filets antigrêle de conception nouvelle. Il s'agit souvent de «constructions horizontales de type styrien» qui offrent une protection totale contre la grêle. En Suisse, ces filets coûtent quelque 25 000 francs par hectare. Les coûts annuels se montent à Fr. -. 27/m². L'assurance contre la grêle coûte en revanche, pour une protection totale, entre Fr. -.46 et Fr. -.68/m2 (suivant la région) soit environ le double.

Pour soutenir les filets antigrêle, il faut quelque 400 poteaux de bois par hectare et environ 4000 tuteurs. Jusqu'à il y a peu, presque tous les poteaux imprégnés étaient importés. Parfois, ils étaient en bois tropicaux ou même en béton. Lorsque les arboriculteurs cherchaient à acheter des poteaux, on leur disait toujours que les forêts suisses ne

pouvaient mettre sur le marché une quantité suffisante de poteaux à des prix concurrentiels. Cette réponse souvent entendue agaçait un petit groupe composé de trois forestiers et de deux arboriculteurs du canton de Lucerne. C'est pourquoi ils fondèrent la «Communauté d'intérêts Poteaux suisses» dans le but de produire rationnellement une grande quantité de poteaux en bois suisse de qualité et de les mettre sur le marché à des prix concurrentiels dans les meilleurs délais. Dès la première année d'activité, le succès a été d'importance: la CI a vendu 42 000 poteaux et 60 000 tuteurs.

La CI Poteaux suisses est active dans toute la Suisse, cela tant en ce qui concerne les achats de bois que la vente de poteaux imprégnés. Les propriétaires de forêts qui désirent vendre des poteaux reçoivent des indications précises pour le façonnage et l'empilage en forêt. En principe, les livraisons peuvent se faire en trois longueurs (380, 420 et 430 centimètres), dans certains cas également en 480 centimètres. Le diamètre minimum est de 9 à 14 centimètres. La CI paie directement le bois

façonné au propriétaire, pour qui le prix de 60 francs par stère (3 à 6 francs par pièce) représente près du double du prix de vente du bois à papier. Le transport des bois s'effectue de manière à éviter au maximum les trajets à vide.

A l'usine d'imprégnation, les poteaux sont écorcés et appointis. Ensuite, ils sont mis à sécher quelques semaines à l'air pour que le goudron puisse pénétrer suffisamment profondément dans le bois lors de l'imprégnation sous pression afin que la protection soit durable. La vente est réalisée dans toute la Suisse par les deux arboriculteurs Urs Meyer et Fredy Zwimpfer, une équipe de montagne bien rodée et travaillant à des prix avantageux étant également à disposition. Les poteaux terminés peuvent s'obtenir à partir de 14 francs pièce. La chaîne de production rationnelle et l'absence d'intermédiaire permet à la CI Poteaux suisses d'offrir ses produits à des prix concurrentiels. Ce fait est décisif, car les arboriculteurs, qui sont souvent aussi propriétaires de forêts, prennent «de préférence du bois suisse, mais à la condition que le prix joue!»

Les perspectives pour les filets antigrêle et pour la CI Poteaux suisses sont bonnes. Beat Felder, de la Station cantonale d'arboriculture et de viticulture de Sursee, estime les besoins pour les deux prochaines années à 500 hectares de filets antigrêle. Cela nécessiterait environ 200 000 poteaux. La grande prestation de la CI Poteaux suisses consiste dans le fait que ses fondateurs sont parvenus à occuper de leur propre initiative un créneau du marché pour le bois suisse et ont fourni une contribution efficace en vue d'une meilleure commercialisation des petits bois produits par les éclaircies, qui sont aujourd'hui difficiles à vendre.

Dans notre prochain numéro:

Utilisation de machines en commun

Parution: le 13 décembre 1994 Délai d'insertion: le 25 novembre 1994



Pour tout renseignement: Tél. 022/342 93 50 Tél. 01/809 31 11

TA 11/94 5